

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°327

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le Règlement n°327 abrogeant d'anciens règlements de la période 1855 à 1976 a été adopté le 7 décembre 2020 à la réunion ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 8^e jour de décembre deux mille vingt.

Martin Turgeon



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroits désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures de l'avant-midi, le huitième jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce huitième jour de décembre deux mille vingt.



Signé :

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier